

Soutien au fonctionnement du fichier de la demande locative sociale



Département du Maine-et-Loire

Marie-Laure CLOAREC

Direction de l'Habitat et du Logement
CS 94104 – 49 941 ANGERS Cedex 02

Tel : 02 41 18 80 67

ml.cloarec@maine-et-loire.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Géré par l'association CREHA Ouest, ce fichier permet la saisie informatique unique d'une demande de logement social (donnant lieu à la délivrance d'un numéro départemental d'enregistrement) et son suivi. Il facilite donc les démarches d'accès au logement social.

L'accès aux demandes de certains agents du Département facilite l'accompagnement qu'ils réalisent auprès des ménages en difficulté de logement.

Ce fichier départemental et l'observatoire développé par le Créha Ouest contribuent aussi à l'analyse des besoins en logements sociaux et de la satisfaction de la demande locative sociale utile au pilotage du Plan départemental

TYPE D'AIDE

Subvention + adhésion à l'association

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Département du Maine-et-Loire

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Association gestionnaire du fichier.

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

2024 : 13 750 € de subvention + 200 € de cotisation

BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

2023 : 13 750 € de subvention+ 200 € de cotisation

2022 : 13 250 €

2019 à 2021 : 12 614 €